

SUD OUEST

BASSIN D'ARCACHON

Foot/Coupe d'Aquitaine
Le FC Bas
est éliminé Page 32



GENRIÈS
L'ELEVATION EN SECURITE

Location
échafaudage
Travail 6 m

Forfait semaine
68 € TTC

Retrouvez-nous
sur
www.genries.com

46-48, bld J.-J.-Bosc
BEGLES
05 56 85 18 80

99594720 GAR

MERCREDI
3 MARS 2010
0,90 €

WWW.SUDOUEST.COM

« Nous n'avons pas la culture du risque »

SÉCURITÉ CIVILE

Selon ce pompier professionnel d'Arcachon, les Français rechignent à réagir face à un danger seulement potentiel

« Sud Ouest ». Pourquoi n'a-t-on pas évacué la côte atlantique ?

Patrice Beunard (1). C'est une grande première. On n'a jamais connu une telle conjonction de grandes marées et de vents forts. Le Français est, à mon sens, quelque peu indiscipliné : il a besoin d'avoir la connaissance exacte du risque avant d'appliquer les consignes. On ne sait évacuer que quand on découvre

une bombe. La plupart du temps, cela concerne quelques milliers de personnes pour une courte durée. Toutefois, samedi dernier, on n'avait qu'une quinzaine d'heures devant nous. Un ordre d'évacuation aurait suscité de la panique plus qu'autre chose. La catastrophe de la côte atlantique nous permettra d'adapter les méthodes d'évacuation.

Comment expliquez-vous le refus d'évacuation ?

C'est sociologique et psychologique. Abandonner sa maison en plein après-midi, en laissant tout dans la maison, ne me paraît pas simple du tout. Pour procéder à une évacuation d'urgence, il faut une coordination avec les services de police, les enquêteurs de voisinage, etc. En une dizaine d'heures, sans préparation



Patrice Beunard. PHOTO DR

préalable et sans information plusieurs jours avant, je pense que ça serait très compliqué.

Peut-on contraindre les gens à quitter leur maison ?

Il y a deux aspects : on peut les inviter, et non les contraindre. Par contre, quand il y a un péril imminent, on peut faire usage de la force publique. C'est exceptionnel. Dès lors qu'il y a mise en danger de la vie de quelqu'un, la justice - au travers des forces de l'ordre et par un arrêté préfectoral - nous autorise à prendre des dispositions réglementaires et légales pour évacuer quelqu'un de force. Une procédure trop longue dans ce cas de figure. Dans les faits, on n'a jamais eu à évacuer dans l'urgence des villes et des villages entiers.

Que faut-il faire pour mieux réagir aux alertes et mieux gérer l'après-catastrophe ?

Premièrement, je crois qu'il faut une

meilleure organisation de la sécurité civile. Pour cela, il faut l'adhésion de la population. Deuxièmement, le Français n'a pas la culture du risque. Il n'y a pas d'adhésion de la population parce qu'elle ne s'y intéresse pas. La preuve : la France est l'un des pays où il y a le moins de gens formés au secourisme (NDLR : 27 % formés aux premiers gestes contre 80 % en Allemagne). Les élèves de CM2 et de 6^e pourraient faire cet apprentissage. La loi de modernisation de la sécurité civile, qui date de 2004, le prévoit, mais elle n'est pas appliquée.

Recueilli par Mohamed Haddad

(1) Président du Syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs et techniques spécialisés des Sdis de France (SNSPP-Pats).